

Compte-rendu Assemblée Générale

08 Janvier 2011 au Domaine de Castillou (Luc-sur-Aude)

Présents :

Nicolas Zannettacci, Olivier Delfieu, Cathy Lestel, Thierry Beer, Alexandrine Gerrer, Emmanuel Salesse, MC Maillard

Excusés :

Sarah Zannettacci, Stéphanie Fondecaba, Claude Detchevery, Emilie Portalier, Patricia Shteeman, Sylvie Perronet, Florence Poujade., Magali Allard, Hélène Jaud

Président : Nicolas Zannettacci

Secrétaire : MC Maillard

Gardien du Temps : Emmanuel Salesse

Rappel sur les modalités des choix à effectuer en AG : cf statuts de 1964 (toujours en vigueur)

Lors de l'Assemblée Générale, les décisions sont prises à la majorité des membres présents. Les procurations n'ont donc pas lieu d'être.

1 - Vie de groupe / Mot de la DD

- Les commandes :

Pour commander par l'intermédiaire du groupe et bénéficier ainsi des 50% de réduction auprès des éditions PEMF et Odilon, il faut être adhérent au groupe, c'est-à-dire à jour des cotisations dues pour l'année en cours.

Constat : les frais de port sont passés de 6€ à 10€.

o Impératif : **LES EDITEURS DOIVENT ETRE PAYES PAR UN CHEQUE DE L'ASSOCIATION.**

Se pose alors le problème du règlement par mandat administratif, c'est-à-dire que la mairie donne de l'argent au groupe qui paie ensuite l'éditeur. Cette proposition concernerait Olivier. La trésorière ne se sent pas très à l'aise avec cette démarche.

Notre Déléguée Départementale va se renseigner auprès des autres GD.

Proposition : contacter les éditeurs pour vérifier ce qu'ils en pensent.

o Modalités de commande :

- La trésorière fixe une date limite.
- Les intéressés passent leur commande et joignent leur règlement à la commande.
- Les frais de port sont répartis entre les personnes qui commandent et sont payables, en espèces, à réception de la commande.

- Changement d'appellation :

Il a été proposé de dissocier « Vie de Groupe » et « Mot de la DD », de garder la première appellation et de transformer la deuxième en « Vie du Mouvement », la « Vie de Groupe » ne concernant que les activités, informations ... propres à notre groupe et la « Vie du Mouvement » touchant à tout ce qui concerne le mouvement au niveau national.

PROPOSITION ADOPTEE

- Organisation interne :

Il est proposé que lorsqu'un sujet long à traiter ou suscitant polémique se présente, le groupe mandate des personnes volontaires au sein d'une commission qui réfléchirait sur le sujet à un autre moment.

- Le mot de la DD (pour une dernière fois ainsi appelé !)

- o Rappel des adhésions à l'ICEM national
- o Présentation du tableau « Actions/Formations » demandé par l'ICEM national, ce qui permet de faire un récapitulatif de la vie du groupe ; **constat** : en 1 an, le taux d'activité du groupe a doublé. (cf PJ)
- o Annonce d'un stage auto-géré , les 26 et 27 février, à Saverdun ; **THEME** : le corps
- o Le congrès de l'ICEM, qui a lieu tous les 2 ans, se déroulera cette année à Villeneuve d'Ascq, fin août.
- o Des documents précis sur le rôle du DD sont à disposition pour chaque GD.

- En gestation : un DVD « Garde-fou » pour les personnes qui se lancent dans la pédagogie Freinet.
- Création d'un site « Sud-Ouest » : Notre DD a reçu une proposition de la part des GD 31 et GD 82 pour que le GD11 se joigne à eux, permettant ainsi de créer un site Sud-Ouest.

Questions : 1 - Cela ne risque-t-il pas de faire doublon avec le site national ?

2 - Qu'est-ce qui est attendu de nous avec une telle proposition ? Alexandrine est chargée de poser la question aux personnes concernées.

2 - Rapport moral :

Voir en pièce jointe, le tableau récapitulatif des activités du groupe pour l'année 2009 – 2010.

3 groupes de personnes sont à prendre en considération :

- | | | |
|----|--|----|
| 1. | la liste des sympathisant-e-s, c'est-à-dire les personnes ayant assisté à au moins une réunion : | 21 |
| 2. | la liste des adhérents, c'est-à-dire les personnes à jour de leurs cotisations | 12 |
| 3. | la liste des personnes connectées sur la liste de discussion | 34 |

Rapport moral validé à l'unanimité.

3 – Rapport financier :

Voir en pièce jointe, le tableau récapitulatif du bilan financier du groupe pour l'année 2009 – 2010.

Exercice bénéficiaire équilibré ; solde positif de 57,64 €

Rapport financier validé à l'unanimité.

4 – Composition du bureau :

Bureau actuel :

Président : Nicolas Zannettacci

Secrétaire : Valérie Cadillac

Trésorier : Cathy Lestel

Déléguée départementale : Alexandrine Gerrer

- Rappel et mise à jour du rôle des différents membres du bureau :

- **Le président** est le responsable financier de l'association, représentant en justice pour des actes de vie civile ; il est également responsable de toutes les démarches administratives ; il est le gardien des statuts et des archives du groupe ; il tient à jour la liste des membres du groupe ; il n'est pas signataire du chéquier.
- **Le trésorier** est responsable de la comptabilité et de la gestion des commandes ; il est signataire du chéquier.
- **Le trésorier adjoint** vérifie les comptes pour une aide occasionnelle.
- **Le Délégué Départemental** est responsable de la communication avec l'extérieur du groupe départemental, avec l'ICEM, avec d'autres groupes départementaux, avec d'autres mouvements pédagogiques, par exemple (ce qui n'empêche personne d'être en lien avec ces autres groupes, attention !) ; il est signataire du chéquier.
- **Le secrétaire** est responsable des compte-rendu des réunions administratives du bureau.

- Préalables à l'appel à candidatures :

- La DD souhaite laisser son poste car elle voudrait pouvoir monter un GD dans le 66 et pouvoir s'en occuper ; elle accepte de le conserver s'il n'y a pas de candidature.
- Le président ne tient pas à se représenter, mais peut continuer d'occuper son poste s'il n'y a pas de candidature.

- Composition du nouveau bureau :

- Président : Nicolas Zannettacci
- Trésorier : Cathy Lestel
- Trésorier adjoint : Emmanuel Salesse
- Déléguée Départementale : Alexandrine Gerrer
- Secrétaire : MC Maillard

Il est à noter qu'il faut envisager sérieusement une passation entre l'actuelle DD et le(a) prochain(e) !!!

5 – Changement de statuts :

Il n'apparaît pas opportun, pour le moment, de changer les statuts de l'association pour des raisons financières et de lourdeur administrative, mais aussi parce que l'ICEM (mouvement national) est lui-même en pleine réflexion à ce sujet.

Le nom officiel de l'association restera donc pour cette année encore IAEM (Institut Audois de l'École Moderne)

6 – Cotisations :

En se basant sur les dépenses de 2010, un maintien de la cotisation à 40,00€ est décidée ; elle comprend 17,00€ pour l'IAEM et 23,00€ pour l'ICEM. Les 23,00€ de tous les membres sont mutualisés et le total permet l'adhésion de quelques membres à l'ICEM.

On estime à 12 le nombre d'adhérents pour 2011 ; ainsi

17,00 x 12 = 204,00€ pour l'IAEM

23,00 x 12 = 276,00€ pour l'ICEM, soit 4 adhésions à 60,00€ et 36,00 € de plus pour le GD.

Rappel : on peut être adhérent à l'ICEM sans être sur la liste, mais on ne peut pas être sur la liste sans être adhérent ! C'est pourquoi une adhésion est réservée pour la personne qui se chargera de trier les messages sur la liste nationale.

Adhérents liste nationale adhésions mutualisées sur la liste icem : Olivier (référent trieur de la liste ICEM) , Thierry, Nicolas, Emmanuel.

Proposer à tout nouveau sympathisant une cotisation de 17,00€ pour l'année en cours, en spécifiant que la cotisation annuelle est à verser en janvier.

En résumé :

- Tarif adhérent : 40,00€
- Tarif sympathisant : 17,00 €

7 - Le dossier du nouvel adhérent :

Prévoir 2 documents différents (à préciser et confirmer par la commission sur ce sujet) :

- Un document d'accueil, sommaire, format A4 plié, type fascicule ou petit livre pour les personnes qui veulent juste découvrir ce qu'est la pédagogie Freinet dans son département.
- Un livret de l'adhérent, qui contiendrait :
 - **un volet pédagogique** avec des documents spécifiant les invariants de la pédagogie Freinet, la Charte de l'École Moderne, l'ICEM...
 - **un volet dit administratif**, spécifiant le fonctionnement du groupe : rôle des membres du bureau, fonctionnement-type d'une réunion, cotisations , « annuaire » des membres ...

Commission mandatée pour ce sujet : Thierry & Nicolas

8 – Organisation des réunions :

Le cadre-horaire 13h30 – 18h00 semble convenir, avec toutefois quelques aménagements :

Suite aux différentes interventions sur la liste concernant l'organisation des réunions, il a été décidé que :

1. Les réunions doivent impérativement commencer à l'heure.
2. Il faut impérativement prévenir en cas d'absence.
3. Si une personne, pour une raison quelconque, arrive en retard, elle ne participera pas au « Quoi de neuf ? », sauf s'il reste du temps.
4. Le temps « Vie de groupe » durera 30 mn.
5. Le temps « Vie du mouvement » 15 mn.
6. Pendant le temps d'accueil, toute personne désirant parler d'un sujet de « Vie de groupe » s'inscrira sur un tableau ; si les sujets sont trop nombreux, il faudra alors les classer et les renvoyer à des commissions si nécessaire.
7. Au terme « **Echange de pratiques** », se substitue le terme « **Echanges thématiques** », l'idée étant que le groupe entier (s'il y a moins de 8 personnes) ou des demi-groupes, réfléchissent, échangent autour d'un thème établi à l'avance, ce qui permettra d'arriver avec une base de travail et d'être constructif.

9 – Calendrier des réunions :

- S 12 / 02 : Port-la-Nouvelle La DVP avec l'intervention de Michel Tozzi
- S 19 / 03 : Caudeval Visite de classe (Nicolas Zannettacci, cycle 3)
- S 16 / 04 : ??? Echanges thématiques
- Deuxième semaine des vacances de Pâques : mini -stage, si possible dans les PO, pas trop loin de Perpignan, en vue de faire intervenir le technicien informatique, pour ne pas utiliser les samedis programmés.
- S 28 / 05 : Tournissan (ou autre) Visite de classe (Olivier Delfieu, cycle 3)
- S 02 / 07 : Kermesse-grillades, rencontre - détente fin d'année scolaire

10 – Bilan de réunion : fin de réunion : 18h30

Présidence : positif

Gardien du temps : positif

Contenu de l'AG : positif +++

Compte tenu des nombreux points à débattre, il s'avère que le groupe a fait preuve d'une grande efficacité, avec seulement 20mn de « retard » sur l'horaire de fin de réunion annoncé.